

# ASSEMBLÉE NATIONALE

13 décembre 2021

---

EN FAVEUR DE L'ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE INDÉPENDANTE - (N° 4612)

Adopté

## AMENDEMENT

N° 115

présenté par

Mme Verdier-Jouclas, rapporteure et M. Barrot, rapporteur

-----

### ARTICLE 2

À l'alinéa 3, substituer au mot :

« derniers »

le mot :

« biens ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.